

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

- **Décret du 09 juillet 1987**
- **Surface** : 391 ha

LOCALISATION

Département(s) : Pas-de-Calais

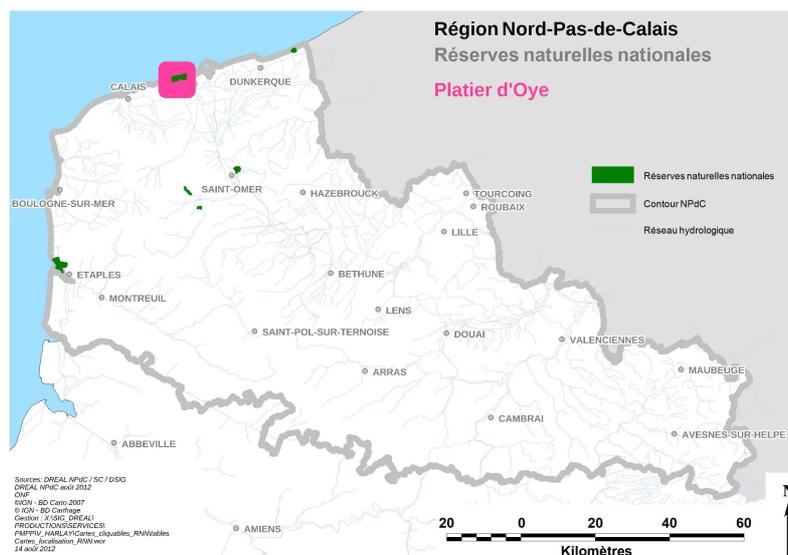
Commune(s) :

- Oye plage

Propriétaires :

- **Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres** pour la partie terrestre : 141 ha
- **Domaine Public Maritime** pour la plage, l'estran, les vasières et les prés salés : 250 ha

Gestionnaire : Syndicat mixte EDEN 62



INTERET DU SITE

- **Description** :

La réserve naturelle du Platier d'Oye, située le long de la mer du Nord, entre l'agglomération de Calais et l'agglomération de Dunkerque, fait partie de la plaine maritime flamande.

Le polder du platier (terrain plat), issu du comblement de l'estuaire de l'Aa, se forme à partir du XVII^{ème}. L'allongement du chenal de Gravelines (1740) occasionne une modification des courants sédimentologiques et la création de la digue TAAF (1773), permet aux courants ainsi modifiés, d'engraisser la plage au pied de cette digue. S'ensuit une poldérisation quasi naturelle et en 1836, deux bancs de sables (Gros banc et Petit banc) enserrant ce qui deviendra le cœur du site. Ce territoire sera soustrait de l'influence marine en 1925, par la réalisation de digues, qui lient les bancs de sables à la côte.

On rencontre trois grands types de milieux naturels :

- les dunes et l'estran (plage, dunes, fourrés, pelouses rases) sur une longueur de 3,5 kilomètres ;
- le polder (prairies humides, creusées de mares d'eau douce ou saumâtres) ;
- l'estuaire (prés salés et vasières).

Les gradients de salinité, d'hygrométrie et de richesse organique ont permis le développement de nombreux habitats et donc une diversité importante de flore et de faune. De plus, sa localisation sous l'un des couloirs de migration de l'avifaune les plus importants d'Europe, en fait un site où de nombreuses espèces d'oiseaux peuvent être observées en toute saison.

Sous les effets conjugués de l'orientation de la côte (sud-ouest ; nord-est), des vents dominants (de secteur ouest) et des courants, le site est en pleine évolution. Globalement, le site connaît une poldérisation continue sur ses extrémités ouest et est, ainsi qu'un engraissement vertical du cordon dunaire, tandis que la façade même des

dunes est quelque fois rognée par une marée ou une tempête un peu plus forte que les autres ce qui nécessite une action de lutte contre l'érosion.

- **Milieux naturels concernés** : Polder, dunes, estuaire



Pâturage par les vaches des Highlands

- **Espèces remarquables** :

- **Flore** : 361 espèces dont 86 d'intérêt patrimonial ¹

L'intérêt de la flore repose sur l'originalité, l'imbrication et la rareté des milieux et des habitats du site.

- **Plantes pionnières des dunes embryonnaires**
 - Chiendent des sables *Agropyrum junceum*
 - Caquillier maritime *Cakile maritima*
 - Betterave maritime *Beta vulgaris subsp. maritima*
- **Plantes de la dune blanche**
 - Oyat *Ammophila arenari*
 - Elyme des sables *Leymus arenarius*
 - Panicaut maritime (ou chardon des sables) *Eryngium maritimum*
- **Plantes de la dune grise**
 - Lichens
 - Mousse Tortule *Tortula syntrichia ruraliformis*
 - Pensée des dunes ou Violette de Curtis *Viola Curtisii*
- **Plantes des fourrés**
 - Sureau noir *Sambuco nigrae*
 - Argousier faux-nerprun *Hippophae rhamnoides L.* Il menace certains milieux ouverts (dunes grises, pannes humides) de disparition.
 - Troène sauvage *Ligustrum vulgare*
- **Plantes des vasières et prés salés**
 - Lavande de mer ou lilas de mer ou statice commun *Limonium vulgare*
 - Arroche littorale *Atriplex littoralis*
 - Colchléaire officinale *Cochlearia officinalis*
 - Obione pédonculée *Halimione pedunculata*
 - Salicornes dont *Salicornia europaea*
 - Aster maritime *Aster tripolium*
 - Suéda maritime *Suaeda maritima*
 - Jonc de Gérard *Juncus gerardii*
 - Sagine noueuse *Sagina nodosa*
 - Chénopode à feuilles grasses *Chenopodium chenopodioides*
 - Puccinellie maritime *Puccinellia maritima*
- **Plantes des prairies**

¹ Source : Plan de gestion 2007-2016, EDEN 62

L'agencement dans l'espace est fonction du niveau de la nappe phréatique et de la salinité. L'ensemble des prairies est soumis à un pâturage extensif (Bovins et Equins Highlands ; Ovins Shetlands). La gestion pastorale du polder ouest de la réserve, à dominante d'eau douce, est complétée par une fauche exportatrice tardive des refus de pâturage. Sur le polder Est, au gradient de salinité fluctuant, le pâturage en place est souvent suffisant. Néanmoins, une intervention de fauche exportatrice est parfois nécessaire, en des points particuliers, pour réguler le développement d'espèces végétales nitrophiles.

- Prairie inondable : Scirpe des marais *Eleocharis palustris*
- Hydrocotyle commune *Hydrocotyle vulgaris*
- Prairie inondable subhalophile (avec un caractère saumâtre) : Jonc de Gérard *Juncus gerardii*
- Prairie mésohygrophile (mésohygrophile = espèce se développant dans des t°C modérée et moyennement humide) : Rhinanthé à grandes fleurs *Rhinanthus angustifolius*

– **Faune**

- **Mammifères** : 20 espèces
 - Phoque veau marin *Phoca vitulina*
 - Phoque gris *Halichoerus grypus*
 - Marsouin commun *Phocoena phocoena*
 - *Lapin de garenne* *Oryctolagus cuniculus* (le pâturage réalisé par celui-ci et par les animaux domestiques permet de maintenir les milieux ouverts).
- **Oiseaux** : 256 espèces

La réserve naturelle est une zone d'accueil très prisée des oiseaux, que ce soit en période de migration, d'hivernage ou de reproduction, grâce notamment à la présence de mares et de vasières.

197 espèces (77% des espèces) d'intérêt européen, 194 d'intérêt national, 44 d'intérêt régional
89 espèces nicheuses (qui se reproduisent sur le site)

- **Limicoles** (vivent et se nourrissent sur la vase)
 - Chevalier gambette *Tringa totanus* (nicheur régulier)
 - Échasse blanche *Himantopus himantopus* (nicheur occasionnel)
 - Avocette élégante *Recurvirostra avosetta* (nicheur régulier)
 - Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* (nicheur régulier)
 - Grand gravelot *Charadrius hiaticula* (nicheur régulier)
 - Bécasseau variable *Calidris alpina* (migrateur, hivernant)
- **Anatidés** (canards et oies)
 - Fuligule morillon *Aythya fuligula* (nicheur régulier)
 - Fuligule milouin *Aythya ferina* (n'a pas niché depuis 2007)
 - Canard siffleur *Anas penelope* (migrateur, hivernant)
 - Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* (nicheur régulier)
 - Sarcelle d'hiver *Anas crecca* (migrateur, hivernant)
 - Sarcelle d'été *Anas querquedula* (n'a pas niché depuis 2009)
- **Laridés** (mouettes, goélands) et **sternidés**
 - Mouette mélanocéphale *Ichthyophaga melanocephalus* (nicheur régulier)
 - Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* (nicheur régulier)
 - Goéland cendré *Larus canus* (migrateur, hivernant)
 - Sterne caugék *Sterna sandvicensis* (nicheur régulier)
 - Sterne naine *Sternula albifrons* (nicheur régulier)
- **Rapaces**
 - Busard des roseaux *Circus aeruginosus* (nicheur régulier)
 - Hibou des marais *Asio flammeus* (nicheur occasionnel, migrateur, hivernant)
 - Chouette chevêche *Athene noctua* (sédentaire, niche à proximité du site)
 - Effraie des clochers *Tyto alba* (sédentaire, niche à proximité du site)
- **Ardéidés** (échassiers)
 - Héron cendré *Ardea cinerea* (sédentaire, non nicheur)
 - Aigrette garzette *Egretta garzetta* (sédentaire, non nicheur)
 - Spatule blanche *Platalea leucorodi* (migrateur, estivant)

- **Passereaux**
 - Plectrophane des neiges (Bruant des neiges) *Plectrophenax nivalis* (migrateur, hivernant)
 - Alouette haussecol *Eremophila alpestris* (migrateur, hivernant)
 - Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris* (migrateur, hivernant)
 -
- **Reptiles** : 1 espèce : Lézard vivipare *Zootoca vivipara*
- **Amphibiens** : 6 espèces
 - Crapaud commun *Bufo bufo*
 - Crapaud calamite *Bufo calamita*
 - Grenouille rousse *Rana temporaria*
 - Triton ponctué *Lissotriton vulgaris*
 - Triton palmé *Lissotriton helveticus*
 - Grenouille verte *Pelophylax esculentus*
- **Autres statuts liés au patrimoine naturel** :
- **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**
[ZNIEFF type 1 Platier d'Oye et plage du Fort Vert N° régional : 073](#)
- **Natura 2000** : [Zone de protection spéciale Natura 2000 FR3110039 Site du Platier d'Oye](#)

GESTION

- **Activités réglementées** :
par décret :
[Décret n°87-533 du 9 juillet 1987 : version initiale](#)
[Décret n°87-533 du 9 juillet 1987 : version consolidée du 2 mars 1988](#)
- **Gestionnaire** : [Syndicat mixte EDEN 62](#)
[Convention de gestion de la RNN du Platier d'Oye du 30 mai 2011](#)
- **Comité consultatif de gestion** :
[Arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition du comité consultatif et désignation du conseil scientifique de la RNN du Platier d'Oye du 3 décembre 2012](#)
- **Conseil scientifique** : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)
[Arrêté préfectoral portant renouvellement de la composition du comité consultatif et désignation du conseil scientifique de la RNN du Platier d'Oye du 3 décembre 2012](#)

Contact : DREAL Nord-Pas-de-Calais, secrétariat du CSRPN
- **Plan de gestion** :

Le plan de gestion a été adopté pour la période 2007-2016. Les principaux objectifs de gestion de la réserve sont :

- concernant la conservation du patrimoine :
 - maintenir ou restaurer les habitats préférentiels des différentes espèces d'oiseaux d'eau ;
 - maintenir ou accroître la diversité botanique et l'ensemble des espèces végétales du site ;
 - diversifier les secteurs humides favorables à la faune amphibie ou aquatique ;
 - préserver de manière optimale la structure et le fonctionnement « naturel » du cordon dunaire et des prés salés ;
 - améliorer la connaissance sur le fonctionnement de la réserve ;
- concernant l'accueil du public :
 - développer une stratégie d'accueil du public servant les objectifs conservatoires ;
 - faire connaître la politique de conservation et de gestion menée par les organismes associés.

[Plan de gestion 2007-2016](#)

[Arrêté préfectoral du 29 mai 2013 portant validation du plan de gestion de la RNN du Platier d'Oye pour la période 2013-2016](#)